

SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

DATE : Mercredi 2 novembre 2022
HEURE : 8 h 00
LIEU : Salle du conseil, bureaux de la MRC de Memphrémagog

À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jacques Demers, préfet
Lisette Maillé, préfète suppléante, Austin
Nathalie Pelletier, Magog
Hélène Daneau, Hatley
Jody Stone, Stanstead

également présents : Guy Jauron, greffier-trésorier
Sylvie-Anne Laverdure, adjointe à la direction

Était absente : Marie Boivin, Canton d'Orford

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2022
4. Affaires découlant du procès-verbal du 5 octobre 2022
5. **ÉVALUATION**
 - ◆ Rapport sur la tenue à jour des rôles
6. **AMÉNAGEMENT**
 - ◆ Rapport d'activités
 - ◆ Avis de conformité : modification à des plans ou règlements d'urbanisme locaux
 - Canton de Stanstead : règlement 455-2022-1
 - Eastman : règlement 2022-16
 - ◆ Appui à la démarche de Sentiers de l'Estrie / Politique de sentiers pédestres
7. **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
 - ◆ Rapport d'activités
 - ◆ Mandat concernant la gestion des eaux de ruissellement et contrôle de l'érosion (le cas échéant)
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - ◆ Sécurité incendie
 - Rapport d'activités
 - ◆ Protection policière - SQ
 - Rapport d'activités
9. **ADMINISTRATION**
 - ◆ Comptes à payer
 - ◆ Adhésion UMQ – renouvellement
 - ◆ Recrutement / Répartitrice au transport
 - ◆ Prévisions budgétaires 2023 / Étude
 - ◆ Tarif hors entente / Foresterie et Incendie
 - ◆ Fondation Christian Vachon / Demande de contribution
 - ◆ Correspondance
 - ◆ Ateliers de travail
 - ◆ Communications
 - ◆ Divers
 - Contribution AGRCQ

10. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

- ◆ Dossiers économiques
 - Volet tourisme*
 - Rapport d'activités
 - Volet économique*
 - Rapport d'activités
 - Recommandations du CIC / Entérinement
 - Remboursement de la somme non utilisée / PAUPME
 - Mission politique / économique Belgique
 - Bail Magog Technopole
- ◆ Dossiers culturels
 - Rapport d'activités
- ◆ Dossiers Fonds régions et ruralité (FRR)
 - Rapport d'activités
- ◆ Transport collectif
 - Rapport d'activités
- ◆ Développement social
 - Rapport d'activités

11. AFFAIRES NOUVELLES

- ◆ Prochaine séance du comité administratif
- ◆ Lac-à-l'épaulé / suivi

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

OUVERTURE ET PRÉSENCES

Le préfet, Jacques Demers, souhaite la bienvenue aux membres du comité administratif, puis il procède à l'appel des présences.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JODY STONE ET RÉSOLU

431-22

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, avec l'ajout suivant :

- 11. **AFFAIRES NOUVELLES**
 - ◆ Unis pour la faune

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 OCTOBRE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE HÉLÈNE DANEAU ET RÉSOLU

432-22

Que le procès-verbal de la séance du 5 octobre 2022 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉ

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 5 OCTOBRE 2022

Aucun item n'est discuté.

ÉVALUATION

RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR

L'évaluatrice Marie-Hélène Cadrin présente le rapport de tenue à jour. Aucun point particulier n'est mentionné.

Elle ajoute que la demande de reconnaissance comme institution religieuse du « Sanctuaire de la rivière sacrée », situé dans la municipalité d'Austin, a été réglée hors cour. L'audition prévue au Tribunal administratif du Québec (TAQ) à la mi-novembre est par conséquent annulée.

Il y a discussion entre les membres relativement aux critères qui permettent à un organisme ou une institution d'avoir un statut pour être exonéré de taxes municipales. Mme Cadrin précise que la première étape est la demande de révision (normes du TAQ). Par la suite, chaque dossier est évalué à la discrétion de la Commission municipale du Québec.

AMÉNAGEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS

M. Philippe Vermette présente le rapport d'activités.

Concernant le schéma d'aménagement : les rencontres avec les municipalités sont terminées. La dernière rencontre avec le MAMH a eu lieu le 28 octobre. M. Jauron a également rencontré le directeur régional du MAMH à ce sujet.

Le dépôt de l'avis de motion et du projet de règlement de remplacement révisant le schéma aura lieu au conseil de novembre. L'adoption est prévue au conseil du 14 décembre. Au cours des prochaines semaines, la permanence préparera le document de justification qui sera transmis au MAMH avec le règlement de remplacement adopté.

Règlement 13-22 (Affectation industrielle de la Ville de Magog) : le règlement est entré en vigueur le 13 octobre dernier. Le document d'accompagnement sera déposé au conseil de novembre, pour adoption.

Rencontres/formations à venir :

- rencontre informelle avec l'UPA sur les îlots déstructurés, le 22 novembre
- comité d'aménagement, ce 2 novembre
- rencontre des inspecteurs, le 3 novembre
- formation Hydrogéomorphologie, le 8 novembre.

AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT / PLAN D'URBANISME LOCAL CANTON DE STANSTEAD

Règlement 455-2022-1

ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné le règlement numéro 455-2022-1 de la municipalité du Canton de Stanstead, modifiant le règlement de zonage 2012-2001 et le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 354-2014;

ATTENDU qu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE HÉLÈNE DANEAU ET RÉSOLU

433-22

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog approuve le règlement numéro 455-2022-1 de la municipalité du Canton de Stanstead puisqu'il est conforme

aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire (article 137.3, LAU).

ADOPTÉ

AVIS DE CONFORMITÉ : RÉGLEMENT / PLAN D'URBANISME LOCAL
EASTMAN

Règlement 2022-16

ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné le règlement numéro 2022-16 de la municipalité d'Eastman, modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2002-14;

ATTENDU qu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JODY STONE
ET RÉSOLU**

434-22

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog approuve le règlement numéro 2022-16 de la municipalité d'Eastman puisqu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire (article 137.3, LAU).

ADOPTÉ

APPUI À LA DÉMARCHE DE SENTIERS DE L'ESTRIE / POLITIQUE DE SENTIERS PÉDESTRES

Ce sujet sera traité sous le *Volet Tourisme*.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Mme Mélanie Desautels présente le rapport d'activités du développement durable.

PRMHH : les consultations publiques débutent le 3 novembre en vidéoconférence. Par la suite, en présentiel, le 8 novembre à St-Étienne-de-Bolton et le 10 novembre à Ayer's Cliff.

Une cartographie en ligne sera disponible pour les municipalités. Elles seront invitées à une rencontre avec la MRC à ce sujet si elles le souhaitent.

Coventry : Une consultation portant sur la construction du bâtiment qui abritera le système de traitement du lixiviat aura lieu en novembre. Ce sujet sera discuté lors du prochain CCDD.

Moule zébrée - lacs à risque : Les collecteurs qui avaient été mis dans les lacs jugés vulnérables ont été analysés. Aucune moule zébrée n'y a été retrouvée. Le projet pilote de 2022 pourrait se poursuivre en 2023 selon l'intérêt des municipalités.

Gestion des matières résiduelles : L'information concernant les coûts des outils de sensibilisation a été transmise aux municipalités. Le contenu et le montage des outils est en cours.

Récup Estrie relance son comité de sensibilisation qui regroupe les responsables GMR dans les MRC membres. Une rencontre devrait avoir lieu vers la mi-novembre.

Responsabilité élargie des producteurs (REP) : Recyc-Québec a désigné l'organisme responsable de la REP sur les matières recyclables, soit Éco Entreprises Québec. Le MELCC organise trois webdiffusions concernant les modifications.

**MANDAT CONCERNANT LA GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT ET CONTRÔLE DE
L'ÉROSION**

Une offre de service a été demandée au RAPPEL en lien avec deux actions qui découlaient du plan d'action en environnement et du schéma d'aménagement concernant la gestion des eaux de ruissellement et le contrôle de l'érosion. L'offre dépassant les budgets disponibles, il est recommandé de la décliner et de reporter la réalisation de ces actions en 2023 en prévoyant qu'une partie pourrait être faite par la MRC pour diminuer les coûts rattachés à la réalisation du mandat.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SÉCURITÉ INCENDIE

Rapport d'activités

Le ministère de la Sécurité publique (MSP) organise une tournée d'information concernant la sécurité incendie. La rencontre pour les élus aura lieu le 16 novembre, en vidéoconférence.

Ce 2 novembre, une rencontre aura lieu avec la conseillère du MSP et les membres de la Régie Memphrémagog-Est, au sujet de la modification au schéma de couverture incendie.

PROTECTION POLICIÈRE – SQ

Rapport d'activités

Aucun sujet particulier n'est traité. Le prochain comité de Sécurité publique se tiendra le 30 novembre.

ADMINISTRATION

COMPTES À PAYER

Les membres du comité reçoivent un état des revenus et dépenses pour la période du 29 septembre au 1^{er} novembre 2022. Puis, le greffier-trésorier soumet la liste des comptes à payer et en présente le contenu.

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE HÉLÈNE DANEAU
ET RÉSOLU**

435-22

De ratifier la liste des comptes ci-jointe, à savoir :

Frais de déplacement et de représentation	12 092,75 \$
Visa Desjardins	2 227,90 \$
S.E.C. Aires de service Québec	6 766,74 \$
S.E.C. Aires de service Québec	6 766,74 \$
Purolator Inc.	11,14 \$
3e Joueur	4 642,12 \$
Cain, Lamarre SENCRL	2 670,76 \$
Last Link Dynamics inc.	171,90 \$
Roxanne Côté	1 500,00 \$
Claude Erb	60,00 \$
Claude Brochu	403,08 \$
Manon Fortin	229,08 \$
Ville de Magog	1 380,38 \$

Câble Axion Digital inc.	231,93 \$
Table des MRC de l'Estrie	3 350,00 \$
Régie du bâtiment du Québec	95,75 \$
Taxi Magog Orford inc.	12 908,90 \$
Ariane Boulé-Laghzali	104,29 \$
Pascale Desautels	104,29 \$
Savonnerie des Diligences	321,96 \$
Services de Café Van Houtte	95,37 \$
Jaguar Médias	695,60 \$
Climatisation Duplessis Inc	233,98 \$
Esri Canada Ltd	3 587,22 \$
Standish Communications inc.	488,64 \$
AGC Serrurier 2010 Inc.	136,82 \$
9236-2714 Québec inc. (Roland Michon)	597,41 \$
Carrefour québec international	2 874,38 \$
9355-7841 Québec Inc (Les enfants terribles)	511,29 \$
Semainier paroissial	149,47 \$
Purolator Inc.	11,14 \$
AOMGMR	229,95 \$
HortiCompétences	862,31 \$
Fondation d l'hôpital de Memphrémagog	1 000,00 \$
Xerox Canada Itée	150,10 \$
Memphrémagog Conservation	1 463,00 \$
Camille Millette	500,00 \$
Icimédias	740,44 \$
Pète et Répète	3 449,26 \$
APLM (Association pour la protection du Lac Magog	2 250,00 \$
Services de Café Van Houtte	424,89 \$
Novicom Technologies inc.	91,93 \$
Entretien Sublime	2 660,53 \$
ADGMRCQ	1 092,26 \$
Marina Fitch Bay	4 681,44 \$
Camille Millette	500,00 \$
Lacosta Communication	1 892,78 \$
Communication Plus	68,99 \$
Sherbrooke Innopole	1 000,00 \$
Vertisoft	1 155,68 \$
Au Virage B&B	892,49 \$
Vecteur5 inc.	8 692,11 \$
Location Supreme	1 034,78 \$
Xerox Canada Itée	44,83 \$
BUROPRO Citation	4 125,30 \$
Table des MRC de l'Estrie	1 000,00 \$
Sherbrooke Record Ltd	178,21 \$
Transdev Québec Inc	7 082,46 \$
Serge Beauvais	20,00 \$
Standish Communications inc.	51,74 \$
CRM	224,20 \$
Lise Routhier	45,20 \$
Association touristique des Cantons de l'Est	626,61 \$
SEAO-Constructo	3,88 \$
BRIO ressources humaines Inc.	4 432,28 \$
Cogeco Connexion inc.	459,63 \$
9236-2714 Québec inc. (Roland Michon)	49,32 \$
Géomont	10 885,14 \$
MÉGABURO	113,70 \$
Magog Technopole	5 798,86 \$
Guillaume Dame	30,20 \$

135 425,53 \$

ADOPTÉ

Programmes d'amélioration de l'habitat (PAH)

Programme Réno-Région :

Sylvie Lavigneur

572,00 \$

572,00 \$

ADHÉSION UMQ – RENOUELLEMENT

Considérant que la MRC a reçu les conditions de renouvellement pour son adhésion 2023;

436-22

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLE
ET RÉSOLU**

Que la MRC de Memphrémagog renouvelle son adhésion à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2023 en souscrivant à la cotisation de base au montant de 1 147,20 (taxes en sus).

ADOPTÉ

RECRUTEMENT / RÉPARTITRICE AU TRANSPORT

Attendu que Chantal Blais, embauchée à titre d'adjointe au transport a quitté son poste en septembre dernier;

Attendu que les besoins de la MRC ont été analysés et qu'il est plutôt nécessaire pour la MRC d'avoir 2 répartiteurs pour assurer des services de qualité;

Attendu que le poste a été affiché et que les entrevues qui s'en sont suivies ont permis de sélectionner une candidate, Mme Dominique Lajoie, pour la remplacer;

437-22

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NATHALIE PELLETIER
ET RÉSOLU**

De procéder à l'embauche de Mme Dominique Lajoie, au poste de répartitrice au transport de la MRC à compter du 25 octobre 2022, et de la rémunérer en fonction de la classe D, échelon Accueil.

ADOPTÉ

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 / ÉTUDE

Mme Sylvie Camiré, greffière-trésorière adjointe et responsable des finances, présente les prévisions budgétaires 2023, le tableau des appropriations des surplus projetées et en explique le contenu. Elle souligne que grâce à l'excellente posture financière de la MRC, il est possible de limiter la hausse des quotes-parts à un seuil bien inférieur à l'Indice des prix à la consommation (IPC). Par contre, comme certaines enveloppes de subventions dédiées à de la rémunération prennent fin en 2022, le comité administratif a la tâche de déterminer où le financement de ces postes sera pris pour 2023, le cas échéant. Les membres conviennent qu'il est dans l'intention de la MRC de maintenir ces services aux entreprises et que le financement sera pris à même le Fonds région et ruralité Volet II.

Elle conclut en rappelant que si des projets spéciaux étaient présentés aux élus durant l'année, il serait toujours possible de les financer à même les sommes disponibles à l'excédent accumulé par les années passées.

TARIF HORS ENTENTE / FORESTERIE ET INCENDIE

Cet item est reporté à une séance ultérieure.

FONDATION CHRISTIAN VACHON / DEMANDE DE CONTRIBUTION

M. Jauron présente la demande de la Fondation qui se chiffrerait à 10 000\$ pour 2022. Comme l'an dernier, les membres conviennent de verser le montant prévu au budget. Aussi,

438-22

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JODY STONE ET RÉSOLU

De procéder au versement de la somme de 7 000\$, tel que prévu au budget, à la Fondation Christian Vachon afin de soutenir les initiatives mises de l'avant par cette fondation au bénéfice des élèves du territoire de la MRC.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE

Demandes d'appui

MRC Vallée-de-la-Gatineau (rés. 2022RAG376) : Demande au gouvernement provincial – Contribution financière à l'élaboration de plan d'adaptation aux changements climatiques ou de Plan climat, pour les MRC du Québec

MRC Papineau (rés. 2022-09-174) : Inventaire du patrimoine immobilier : Méthode de réalisation, consignation et diffusion des données – recommandation du conseil régional du patrimoine

MRC Papineau (rés. 2022-09-175) : Modèles de règlement de démolition et de règlement sur l'occupation et l'entretien – Recommandation du conseil régional du patrimoine

MRC de Ste-Thérèse de Blainville (rés. 2022-10-231) : Demande d'aide financière au gouv. du Québec en vue d'atténuer les impacts inflationnistes

MRC de la Vallée-du-Richelieu (rés. 22-10-331) : Mécanisme de redistribution des redevances à l'élimination – Demande au MELCC

- *Les membres du comité ne jugent pas opportun d'y donner suite, mais suggèrent que ces demandes d'appui soient soumises pour appréciation lors de la prochaine séance du conseil*

Résolutions

Canton de Hatley (rés. 22-10-04.10) et Ayer's Cliff (rés. 2022-189) : Demande de prolongation du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux PRABAM

MRC Antoine-Labelle (rés. 16267-09-22) : Demande d'assouplissement des règles de la convention Accès entreprises Québec

Divers

Table de concertation des aînés Memphrémagog : Remerciements – Salon santé et bien-être des aînés 2022

ATELIER DE TRAVAIL

Les membres conviennent d'organiser les ateliers de travail suivants : Observatoire-Lac Memphrémagog / M. Jean-Pierre Perreault (UdeS)

COMMUNICATIONS

Aucun sujet particulier n'est traité.

DIVERS

Contribution AGRCQ

Point d'information

L'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ) sollicite un soutien financier de 750\$ par MRC pour la révision du Guide sur la gestion des cours d'eau et l'élaboration d'un guide sur la restauration des cours d'eau et méthodes alternatives à l'entretien des cours d'eau au Québec, destinés aux instances municipales. Le soutien financier sera accordé.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

DOSSIERS ÉCONOMIQUES

VOLET TOURISME

Rapport d'activités

Stephen Cabana résume le rapport d'activités en tourisme. Les membres du c.a. ont reçu ce document au préalable.

Sentiers de l'Estrie

L'organisme Sentiers de l'Estrie a déposé une demande d'aide financière dans le cadre de la mesure de soutien *Destination durable et action concertée* et a sollicité l'appui des MRC desservies. Le projet consiste à produire une politique régionale des sentiers pédestres. L'organisme souhaite également que la MRC soit représentée dans cette démarche.

Considérant l'importance des sentiers pédestres dans notre offre touristique, la MRC a transmis une lettre d'appui au Fonds d'action québécois pour le développement durable pour soutenir le projet des Sentiers de l'Estrie.

Monsieur le préfet demande que l'organisme, quel qu'il soit, se définisse clairement, surtout lors d'une demande d'appui.

Tourisme Memphrémagog

Tourisme Memphrémagog a tenu un Conseil d'administration à la fin du mois d'octobre. La conseillère Nathalie Pelletier résume la rencontre et informe les membres que Tourisme Memphrémagog semble ouvert à revoir son fonctionnement.

VOLET ÉCONOMIQUE

Rapport d'activités

Stephen Cabana résume le rapport d'activités en développement économique. Les membres du c.a. ont reçu ce document au préalable.

Financement, subventions et investissements

L'entente-cadre du fonds local d'investissement entre les MRC et le MEI vient à échéance le 31 décembre prochain. Un délai pourrait survenir entre la fin de l'entente et le début de la prochaine. L'impact sur les MRC pourrait être de vivre un gel des

offres de financement par le FLI pour une partie de l'hiver.

Projets collectifs

Trois firmes belges ont terminé la phase II du corridor d'accélération. Deux des trois firmes pourraient ouvrir officiellement une place d'affaires dans le territoire de Memphrémagog dès l'année 2023.

Une phase d'investigation concernant la mise en place d'un projet de création de logements à Potton mettant en collaboration l'entreprise Nexkemia, Han-Logement, la municipalité et la MRC a été franchie le 28 octobre.

La MRC assume son rôle de pivot dans le cadre du Réseau d'accueil Estrien et coordonne l'action de certains acteurs autour de l'accueil de ressortissants ukrainiens sur le territoire.

Concernant la deuxième mission de la MRC en matière de recrutement international : les firmes Arjo et E-Lab ont recruté des stagiaires en plus du Cégep de Sherbrooke qui a recruté des étudiants.

L'étude pour le projet de transport en commun pour et par les entreprises industrielles supporté à 50% par le Programme d'aide au développement des secteurs stratégiques (PADS) du ministère de l'Économie progresse. L'objectif est de déployer une proposition aux industriels tard au printemps ou tôt à l'automne.

Comité de développement économique

Lors de la dernière rencontre du comité, les intervenants ont tous mentionné des éléments relatifs aux fondamentaux économiques (logement, mobilité, garderie, recrutement) comme étant les éléments clés sur lesquels des actions devaient être prises. Le prochain comité aura lieu à la mi-décembre.

La présidente du comité, Nathalie Pelletier, suggère d'ajouter un siège d'observateur au sein de ce comité pour le conseiller au Développement économique à la Ville de Magog. Il y a discussion.

La décision de modifier la constitution d'un comité de la MRC doit être approuvée par le conseil.

Une démarche globale de revoir l'intérêt des membres de tous les comités de la MRC, incluant ce comité-ci, pourrait être à l'ordre du jour du conseil de janvier 2023.

Recommandations du CIC / Entérinement

Moratoire de capital (6 mois) / FLS / CIC-125 Dossier 21-006

Considérant que les membres du comité d'investissement commun ont procédé à l'analyse du dossier FLS / CIC-125 (21-006) et recommandent l'octroi d'un moratoire de capital de six mois;

Considérant que le Centre d'aide aux entreprises Memphrémagog, partenaire financier au projet, a accordé un moratoire supplémentaire de 6 mois sur le capital en date du 19 octobre 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JODY STONE ET RÉSOLU

439-22

D'entériner la recommandation du CIC concernant le dossier FLS / CIC-125 (21-006) et d'accorder un moratoire de remboursement de capital pour les mois de novembre, décembre 2022 et janvier, février, mars et avril 2023. La période de remboursement en capital et intérêts sera donc prolongée de six mois à la fin du prêt.

ADOPTÉ

Incitatif financier – Responsable de service de garde (RSG) Alexandra Goulet – Magog

Considérant que les membres du comité d'investissement commun ont procédé à l'analyse du projet Responsable de service de garde RSG d'Alexandra Goulet et recommandent le financement du projet;

440-22

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NATHALIE PELLETIER
ET RÉSOLU**

D'entériner la recommandation du CIC et d'octroyer une aide financière au montant de MILLE CINQ CENTS DOLLARS (1 500 \$) comme incitatif à la création de milieux de garde dans Memphrémagog à Alexandra Goulet, selon les conditions et modalités prévues;

Que cette somme provienne des fonds alloués au fonds de support à la croissance économique (FSCE).

ADOPTÉ

Remboursement de la somme non utilisée / PAUPME

Le directeur général présente une mise à jour du programme PAUPME qui a pris fin le 23 août dernier. Comme prévu au contrat de prêt entre la MRC et le ministère de l'Économie et de l'Innovation, un remboursement des sommes non utilisées sera effectué au plus tard le 23 novembre 2022. Il s'agit d'un montant de 132 235,77\$.

Mission politique / économique Belgique

M. Cabana résume la mission en Belgique des agents de développement économique intervenue au cours des derniers mois. Le bilan est très positif.

Les membres du comité sont favorables à la poursuite des projets et des échanges avec la Belgique

Bail Magog Technopole

Considérant l'importance de bonifier les services aux entreprises en période de relance économique et considérant la faible disponibilité des espaces locatifs commerciaux au centre du territoire, la MRC poursuivra la location d'espaces à bureau au sein du bâtiment *Hub Innovation* situé sur la rue Principale Ouest à Magog. Un projet de résolution sera déposé au prochain conseil des maires.

DOSSIERS CULTURELS

Rapport d'activités

Le directeur général fait part de l'investissement prévu du FRR Volet I afin de permettre de bonifier l'enveloppe du Conseil des arts et des lettres du Québec destinée au territoire de la MRC. Un projet de résolution sera déposé lors du prochain conseil afin d'entériner l'entente et d'en spécifier la portée financière.

FONDS RÉGIONS RURALITÉ (FRR)

Rapport d'activités

Le directeur général fait part d'une décision de la Table des MRC de l'Estrie quant au partage d'une somme approximative de 1,7 million\$ à parts égales entre les 7 MRC de l'Estrie, somme qui n'était pas engagée avant l'arrivée des 2 récentes MRC, Brome-Missisquoi et Haute-Yamaska. Conséquemment, un montant de 244 912 \$ est alloué à la MRC de Memphrémagog pour déposer des projets au FRR Volet I dans la mesure où les projets répondront aux critères de ce Fonds.

Il souligne enfin qu'une rencontre du comité FRR de la MRC aura lieu le 9 novembre et portera sur divers sujets (approbation d'un projet, cadre de gestion du FRR Volet III/ Innovation et orientations d'investissement pour 2023).

TRANSPORT COLLECTIF

Rapport d'activités

Il y a eu une rencontre du comité de démarrage le 1^{er} novembre, avec une douzaine de représentants de diverses organisations et le consultant (Vecteur V) pour le plan stratégique de développement du transport.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Rapport d'activités

La Corporation de développement communautaire CDC de Memphrémagog présentera l'état d'avancement de la politique de développement social lors de l'atelier de travail avant le conseil du 23 novembre.

AFFAIRES NOUVELLES

LAC-À-L'ÉPAULE / SUIVI

Le directeur général signale que la permanence n'a pas eu le temps de procéder à un suivi adéquat de la démarche du 9 septembre dernier. Le dossier sera ramené à une prochaine séance du comité administratif pour obtenir une orientation sur le suivi à donner à cette rencontre.

UNIS POUR LA FAUNE

Cet item est reporté à une prochaine séance.

PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

La prochaine séance est prévue pour le mercredi 7 décembre 2022, à 8 h 00.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Jody Stone propose la levée de la session.

Greffier-trésorier

Préfet
